

Ministère de l'écologie : la valse des épithètes

Par Michel Gay et Jean-Pierre Riou
Le 27 février 2018

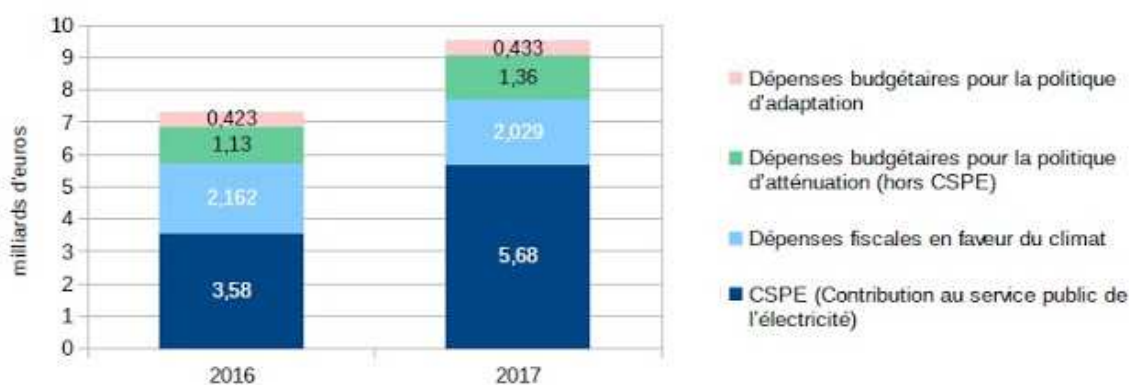
Le Ministère de la Transition écologique et solidaire vient de publier (janvier 2018) le suivi de la "[Stratégie Nationale Bas Carbone](#)" (SNBC) qui permet enfin d'évaluer les effets de l'effort financier considérable visant à limiter les *émissions de gaz à effet de serre (GES)*.

Les épithètes ne manquent pas : "Bas carbone, novateur, intelligent, responsable, durable, citoyen, participatif, solidaire". Mais que masquent-ils ?

Les moyens mobilisés

La plus grosse partie du financement de cette politique (5,68 milliards d'euros !), provient de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), une taxe sur la facture d'électricité, payée par tous (à l'exception des tarifs spéciaux accordés aux plus précaires), contrairement à l'impôt qui est proportionnel aux revenus.

Indicateur pilote suivant la mobilisation de l'investissement public.

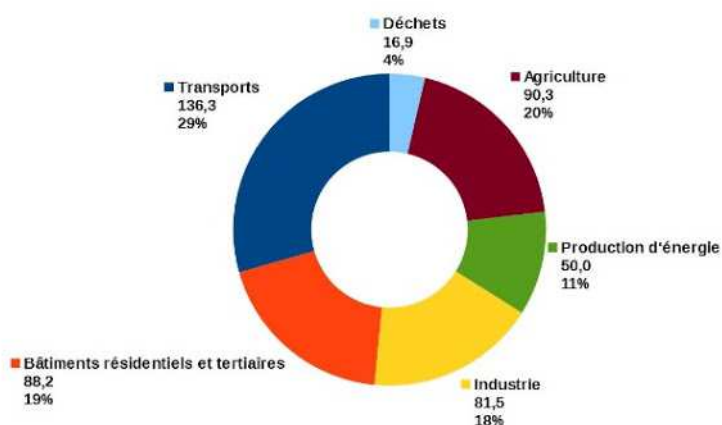


Source *Suivi des recommandations "transversales" de la "stratégie bas carbone"*

La cible :

Selon le rapport du Ministère, la cible "prioritaire" est la production d'électricité qui ne représente pourtant que... **11 % des émissions** en équivalent CO₂ (CO₂eq), soit une **trentaine de MtCO₂eq par an, selon RTE**.

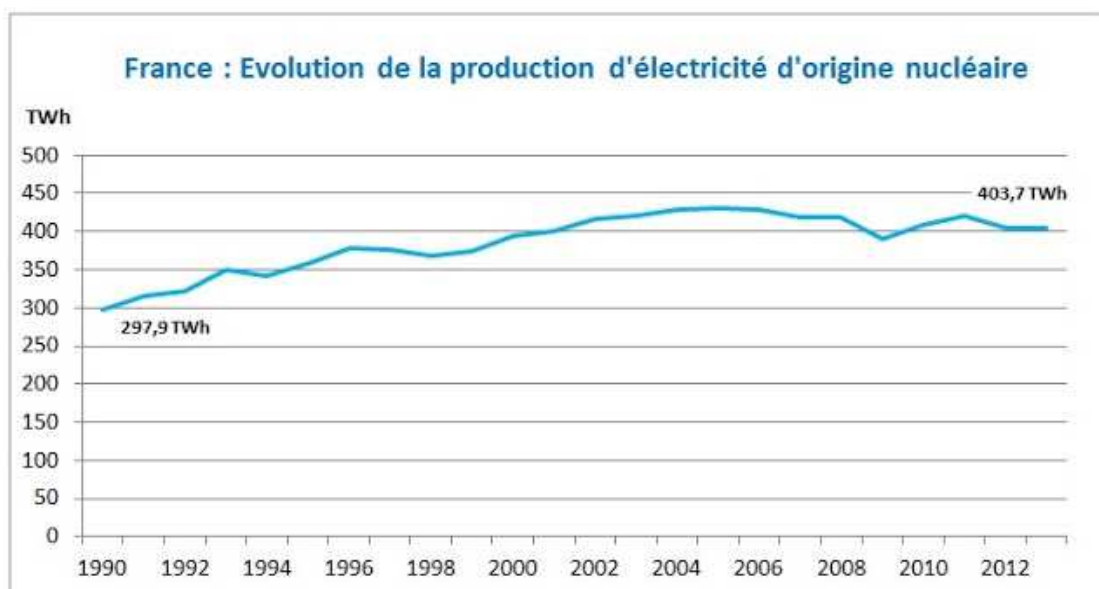
Emissions sectorielles estimées en 2016, en MtCO₂eq



Une stratégie inefficace :

Pour couronner le tout, la stratégie employée pour décarboner ce secteur se révèle inefficace car "on ne tond pas un œuf". Le parc électrique français n'émet quasiment pas de CO₂, grâce à 75% de production nucléaire et plus de 10% d'hydraulique.

Le graphique ci-dessous de l'Observatoire de l'industrie électrique montre que la production nucléaire a progressé de plus de 30% entre 1990 et 2011 (+106 TWh), ce qui explique la réduction des émissions de GES depuis cette date de référence (1990).



Source [Observatoire de l'Industrie électrique](#)

De plus, la période 2011/2013 correspond à la "libération" pour la consommation nationale des trois réacteurs de l'usine d'enrichissement d'uranium Eurodif par l'usine Georges Besse 2, dont la consommation de 60 MW, est 50 fois inférieure à celle des 3000 MW d'Eurodif (à laquelle les 3 réacteurs du Tricastin étaient dédiés).

Même pas mal !

Le Ministère ne croyant pas lui-même à l'efficacité de sa "stratégie bas carbone", aucune amélioration n'est attendue dans son rapport avant ... 2028 !

Les restructurations du système électrique vers des "smart grids" (ou réseaux "intelligents"), entraînent déjà, et entraîneront, des surcoûts démesurés.

Dans son communiqué de presse du 21 février 2018, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) rappelle que : "*l'ambition européenne doit être en phase avec les réalités techniques du fonctionnement des réseaux*".

Et que : "*les mesures harmonisées sur l'équilibrage pourraient avoir un coût prohibitif pour le gestionnaire de réseau de transport et de ce fait peser sur la facture du consommateur français sans bénéfice avéré*".

Le Ministère de la transition écologique et "solidaire" semble avoir une curieuse acception de cette épithète "solidaire", ainsi que de celles accolées au développement des énergies dites "renouvelables" et "durables" caractérisées précisément par leur incapacité à durer... lorsque le soir ou le vent tombe.

Ces épithètes autoproclamées haut et fort ("*Bas carbone, novateur, intelligent, responsable, durable, citoyen, participatif, solidaire,...*") semblent afficher leur vacuité avec la même emphase maladroite que l'épithète "démocratique" accolée à "République"...